



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCÉE PROFESSIONNEL ROCHES MAIGRES
25 RUE LECONTE DE LISLE – CS 31014

97872 SAINT LOUIS CEDEX

Tel : 02 62 91 28 30

Mail : gestion.9740004l@ac-reunion.fr

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL

CCTP

Date et heure limites de remise des offres : le mardi 30 avril 2024 à 12h00.

Pouvoir adjudicateur : M. Laurent HAMARD, Provisieur

Etendue de la Consultation :

Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique

Seul le dépôt d'une offre par voie électronique est autorisé.

Les candidats déposeront leur offre par voie électronique via le profil acheteur accessible à l'adresse :

<https://aji-france.com/>

Le présent CCTP comporte 8 pages numérotées de 1 à 11



SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION	3
ARTICLE 2 – NORME ET REGLEMENT A APPLIQUER.....	3
ARTICLE 3 – DESCRIPTION ET QUALITE DES MATERIELS	3
ARTICLE 4 – LA GARANTIE.....	4
ARTICLE 5 – LIVRAISON ET CONTROLE	4
ARTICLE 11 – PROTOCOLE DE RECEPTION	4
ARTICLE 12 – PRESTATIONS DE SERVICE	5
ARTICLE 13 – DISPOSITIONS SPECIFIQUES	5
ARTICLE 14 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	5
ARTICLE 15 – COORDONNEES POUR LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENT	11

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet l'achat et le service après-vente de matériel informatique et audiovisuel. Le titulaire aura également en charge l'enlèvement en quantité équivalente des matériels obsolètes et leur évacuation ainsi que tous les emballages.

Il s'agit plus précisément de l'acquisition de :

- Lot n°1 : 71 postes informatiques sans claviers, sans souris, sans écrans, composés uniquement de l'unité centrale
- Lot n°2 : 30 vidéoprojecteurs Full HD 1080P, 25 câbles HDMI DE 15 M, 5 câbles HDMI DE 20 M, 6 supports plafond pour vidéoprojecteur
- Lot n°3 : 2 imprimantes laser couleur Fast Ethernet au format A3, A4, A5, A6, RA3, SRA3, B4, B5, 10x15 cm ; enveloppes (DL, C5, B5)

La prestation de service comprend la fourniture, la livraison, l'enlèvement, l'évacuation et le traitement écoresponsable du matériel remplacé.

Le présent cahier des charges définit le niveau minimum des caractéristiques techniques des fournitures prévues dans la présente consultation ainsi que la prestation à effectuer dans le cadre de leurs livraisons.

Les soumissionnaires ont l'obligation d'établir une offre conforme aux prescriptions du présent cahier des charges

ARTICLE 2 – NORME ET REGLEMENT A APPLIQUER

Le soumissionnaire doit fournir tous les renseignements techniques (catalogue, photographies) permettant d'apprécier parfaitement les caractéristiques des matériels et leur conformité aux règlements en vigueur. L'ensemble des fournitures doit répondre aux normes françaises et européennes.

L'impact environnemental généré par la nature des matériaux utilisés ainsi que le traitement des déchets bureautiques constituent une préoccupation majeure de la démarche globale de développement durable de l'EPL. Le candidat s'engage à respecter la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION ET QUALITE DES MATERIELS

Tous les matériels sont neufs et répondent aux caractéristiques générales définies dans le présent cahier des charges. Une attention toute particulière est accordée à la qualité ainsi qu'à la robustesse des équipements fournis sur les machines, compte tenu notamment de l'utilisation pédagogique de ces machines et de l'usage de ces dernières en milieu scolaire (solidité des protections, fiabilité des appareils, etc.)

Il est rappelé aux fournisseurs que les documentations doivent obligatoirement être en français.

Les fournisseurs doivent impérativement joindre à leur réponse, la marque, le modèle et la documentation technique des équipements proposés.

Les fournisseurs sont tenus de compléter les grilles ci-après. Pour les éléments non renseignés, l'offre sera réputée non conforme par défaut.

ARTICLE 4 – LA GARANTIE

L'opérateur économique est tenu à une obligation de garantie contractuelle de 3 ans pièces, main d'œuvre et déplacements sur l'ensemble des fournitures.

Cette garantie est de la responsabilité de la société attributaire elle-même qui assure, si besoin est, le relais vers les constructeurs.

Seuls sont exclus de la prise en charge les frais de réparation consécutifs à une utilisation anormale de la machine ou à des dégradations volontaires.

Délais d'intervention pour diagnostic et réparation sans commande de matériel:

- sous 3 jours

Délais d'intervention avec commande de matériel :

- 15 jours calendaires.

Des frais de déplacement ne peuvent être réclamés par la société attributaire dans la mesure où celle-ci se déplace afin d'assurer la garantie du matériel.

ARTICLE 5 – LIVRAISON ET CONTROLE

Lors de la livraison, la vérification quantitative est effectuée sur le champ en conformité avec le marché.

A l'issue de ces opérations, la vérification qualitative est effectuée dans délai de 15 jours après réception du matériel. Ce contrôle a pour objet de constater la conformité de spécifications annoncées dans la documentation.

Le pouvoir adjudicateur prend une décision d'admission, d'ajournement, de réfaction ou de rejet dans les conditions prévues à l'article 25 du CCAG.

Si les fournitures ne sont pas conformes, elles sont refusées et doivent être remplacées immédiatement par le titulaire sur demande verbale ou écrite, qui toutefois peut accepter les fournitures avec réfaction de prix.

Après achèvement des vérifications, le fournisseur assure, à sa charge, l'enlèvement de tous les emballages et des différents matériels.

Il procédera également, à sa charge, à l'enlèvement en quantité équivalente des matériels obsolètes et leur évacuation.

ARTICLE 11 – PROTOCOLE DE RECEPTION

Ce document, fourni en temps utile, récapitule l'ensemble des éléments suivants :

- La personne publique contractante
- le nom et adresse du fournisseur
- le SIRET ou SIREN du fournisseur
- le numéro de bon de commande
- les caractéristiques des équipements fournis et accessoires
- les numéros de séries, et les quantités des fournitures
- la garantie durant les trois premières années
- date de livraison et le nom du réceptionnaire

La remise de ce document visé est un préalable indispensable au paiement des factures.

ARTICLE 12 – PRESTATIONS DE SERVICE

Ce chapitre définit les conditions générales qui régissent l'ensemble des prestations de service à fournir par la société attributaire dès la mise en service des matériels.

La société attributaire assure toutes ses prestations selon les règles de l'art de la profession et selon les standards habituellement reconnus dans son domaine d'activités.

La société attributaire doit avoir la capacité de fournir les prestations de service suivantes :

- Livraison.
- installation.
- Mise en route et essais.
- Garantie des matériels,
- Après-vente et maintenance sur site.

ARTICLE 13 – DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Toutes les précisions demandées dans le cahier des charges doivent toutes être IMPERATIVEMENT fournies, fiches techniques, fiches annexes (toute spécification complémentaire utile peut être ajoutée en observation).

Une documentation sera jointe.

ARTICLE 14 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

LOT 1 - ORDINATEURS SPECIFIQUES

Ces ordinateurs devront correspondre aux spécifications suivantes :

		Prérequis : ROCHES MAIGRES	Réponse Fournisseur
		<i>En rouge : obligatoire</i>	
		<i>En noir : recommandé</i>	
Informations générales	Marque	Sortie alimentation IEC C14	
	Modèle		
Système d'exploitation	Compatibilité	Windows 10 Pro OEM	
	Licence fournie	Windows 10 Pro OEM ACTIVEE	
Processeurs	Marque + Modèle	nombre de core minimum : 10 nombre de Threads : 16 cache L3 : 15Mo minimum	
Carte graphique	Type	8 Go minimum en suivant les recommandations et compatibilité à 100 % avec les logiciels : - autocad 2024 - revit 2024 - mais surtout Twinmotion 2023 SORTIES VIDEO DE LA CARTE GRAPHIQUE : - 1 HDMI (adaptateur accepté pour respecter cette contrainte, à fournir pour chaque ordinateur) - 1 display port	
Mémoire	Taille		
	Type de mémoire	RAM : 32 Giga	
	Capacité maximale		
stockage	Type de disque	SSD PCIe	
	Taille du disque	Module M.2 NVMe 512 Go	
réseau	Normes		
	Compatibilité		
Connectique	Réseau	1 Ethernet (RJ-45 1 Giga/b)	
	USB	au minimum	
	. Nbre	6	
	. Type	2 USB TYPE A en façade minimum 4 USB 3.1 sur la carte mère (3 type A minimum)	
Audio :	1 x Audio : entrée ligne, 1 x audio : sortie ligne 1 audio : casque en façade 1 audio : microphone en façade		
Caractéristiques du boîtier	Format	ROBUSTE : Moyen tour largeur 198 mm minimum hauteur : 425 mm minimum profondeur : 430 mm minimum	
	Puissance	norme 80 plus	
Accessoires Fournis		Câble alimentation fournis + câble display port	
Garantie		garantie de 3 ans minimum, pièces et main d'oeuvre	

A compléter impérativement

Quantité	Prix Unitaire HT	Tx TVA	Prix Unitaire TTC
71			
Montant Total TTC			

DELAIS DE LIVRAISON	Nbre de jours

LOT 2 - VIDEOPROJECTEUR FHD

SOUS-LOT 2.1 - VIDEOPROJECTEUR FHD

Ces vidéoprojecteurs devront correspondre aux spécifications suivantes :

		Prérequis : LYCEE ROCHES MAIGRES	Réponse Fournisseur
		<i>En rouge : obligatoire</i> <i>En noir : recommandé</i>	
Informations générales	Modèle	Vidéoprojecteur Full HD 1080P + Sortie alimentation IEC C14	
	Caractéristiques générales	Résolution native : Full HD (1920 x 1080)	
		Résolution(s) vidéo supportée(s): 720p,1080p,1080	
		Luminosité : 3500 Lumens minimum	
		Objectif : Zoom manuel , Focus manuel , Zoom optique >= 1.1x Type de focale : standard Télécommande	
Connectiques	. Type	2x HDMI (compatible 1.4 minimum)	
	Audio :	Haut-parleur intégré 10 Watts minimum	
Caractéristiques du vidéoprojecteur	Format	largeur : 360 mm hauteur : 89 mm profondeur : 127	
Accessoires Fournis		Câble alimentation fournis	
Garantie		garantie de 3 ans minimum, pièces et main d'oeuvre	

Quantité	Prix Unitaire HT	Tx TVA	Prix Unitaire TTC
30			
			Montant Total TTC

	Nbre de jours
DELAIS DE LIVRAISON	

LOT 2 - CABLES HDMI 15m

SOUS-LOT 2.2 - CABLES HDMI 15 m

Ces câbles devront correspondre aux spécifications suivantes :

		Prérequis : LYCEE ROCHES MAIGRES	Réponse Fournisseur
		En rouge : obligatoire	
		En noir : recommandé	
Connectiques	Type	Câbles HDMI 1.4 minimum	
		Conception : mâle/mâle	
Caractéristiques	Format	longueur : 15 m	
		câble souple ou semi souple	
		couleur de câble : NOIR	
Compatibilité	type	tous flux 3D, y compris 4K	
Garantie		garantie de 3 ans minimum, pièces et main d'oeuvre	

A compléter impérativement

Quantité	Prix Unitaire HT	Tx TVA	Prix Unitaire TTC
25			
			Montant Total TTC

	Nbre de jours
DELAIS DE LIVRAISON	

LOT 2 - CABLES HDMI 20m

SOUS-LOT 2.3 - CABLES HDMI 20 m

Ces Câbles devront correspondre aux spécifications suivantes :

		Prérequis : LYCEE ROCHES MAIGRES	Réponse Fournisseur
		En rouge : obligatoire	
		En noir : recommandé	
Connectiques	Type	Câbles HDMI 1.4 minimum	
		Conception : mâle/mâle	
Caractéristiques	Format	longueur : 20m	
		câble souple ou semi souple	
		couleur de câble : NOIR	
Compatibilité	type	tous flux 3D, y compris 4K	
Garantie		garantie de 3 ans minimum, pièces et main d'oeuvre	

A compléter impérativement

Quantité	Prix Unitaire HT	Tx TVA	Prix Unitaire TTC
5			
			Montant Total TTC

	Nbre de jours
DELAIS DE LIVRAISON	

LOT 2 - SUPPORT PLAFOND POUR VIDEOPROJECTEUR

SOUS-LOT 2.4 - SUPPORT PLAFOND

Ces supports vidéoprojecteurs devront correspondre aux spécifications suivantes :

		Prérequis : LYCEE ROCHES MAIGRES	Réponse Fournisseur
		En rouge : obligatoire En noir : recommandé	
Informations générales	Modèle	Support universel articulé pour projecteur LCD et DLP	
	Caractéristiques générales	- Poids maximum supporté : 13,6 kg Le support pivote à 360° / 50° (H / V) Coloris : noir	
Caractéristiques du support vidéoprojecteur	Format	- Hauteur minimum du bras : à partir de 51 cm à 110 cm minimum - Diamètre de la platine à fixer sur le projecteur : 250mm (min.)-320mm (max.)	
Accessoires Fournis		Vis de fixation fournies	
Garantie		garantie de 3 ans minimum, pièces et main d'oeuvre	

A compléter impérativement

Quantité	Prix Unitaire HT	Tx TVA	Prix Unitaire TTC
6			
			Montant Total TTC

	Nbre de jours
DELAIS DE LIVRAISON	

LOT 3 - IMPRIMANTES LASER

Ces imprimantes devront correspondre aux spécifications suivantes :

		Prérequis : ROCHES MAIGRES	Réponse Fournisseur (à compléter)
		<i>En rouge : obligatoire</i>	
		<i>En noir : recommandé</i>	
Informations générales	Marque		
	Type imprimante	Imprimante laser couleur A3, A4	
	Vitesse d'impression en noir	(ISO, A4) Jusqu'à 20 ppm	
	Vitesse d'impression couleur	(ISO, A4) Jusqu'à 20 ppm	
		Impression recto verso Automatique (standard)	
Compatibilité	Os supporté(s)	Microsoft Windows 10 minimum	
Alimentation	consommation		
	consommation en veille		
Qualité impression		impression couleur (optimale) MINIMUM 600 x 600 ppp	
		Qualité d'impression noire (optimale) MINIMUM 600 x 600 ppp	
	Type	Technologie d'impression Laser	
Mémoire	Taille	Mémoire interne	
	Type de mémoire	Mémoire 192 Mo minimum	
	Capacité maximale		
Connectique	Interface avec l'ordinateur	standard USB 2.0 haut débit, Fast Ethernet Gigabit	
Ecran affichage			
Processeur	Fréquence		
	Gestion introduction papier	Capacité minimale 500 feuilles	
	Introduction papier	2 bacs d'entrée, 250 feuilles chacun, impression recto verso automatique	
	Sortie papier		
	Gestion du support fini		
	Type papier prise en charge	(normal, pour brochure, couleur, glacé, en-tête, photo, ordinaire, pré-imprimé, pré-perforé, recyclé, rugueux), papier cartonné, film glacé, transparents, étiquettes, enveloppes	
	Format de supports papier pris en charge	BAC 1 : A3, A4, A5, A6, RA3, SRA3, B4, B5, 10x15 cm ; enveloppes (DL, C5, B5); BAC 2 : A3, A4, A5, B4, B5	
	Tailles de support papier personnalisé pris en charge		
Poids du support	recommandé 60 à 220 g/m ²		
TONER	nombre	4	
	type	noire, cyan, magenta, jaune	
Accessoires Fournis		Câble alimentation fourni + Toner	
Garantie		garantie de 3 ans minimum, pièces et main d'oeuvre	

A compléter impérativement

Quantité	Prix Unitaire HT	Tx TVA	Prix Unitaire TTC
2			
			Montant Total TTC

	Nbre de jours
DELAIS DE LIVRAISON	

ARTICLE 15 – COORDONNEES POUR LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENT

D'ordre technique :

Contacteur l'informaticien responsable :

M. THORS Dimitri

Mail : dimitri.thors@lycee.cr-reunion.fr

Téléphone : +262 692 34 62 80

LYCEE PROFESSIONNEL ROCHES MAIGRES – 25 rue Leconte De Lisle - CS 31014 – 97872 SAINT LOUIS CEDEX

Représenté par : M. Laurent HAMARD, Proviseur

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**